

Système généralisé de préférences). Le TPG canadien vise à encourager l'industrialisation des pays en développement en leur permettant d'exporter plus facilement leurs articles manufacturés chez-nous.

Le Canada croit qu'une libéralisation générale du commerce avantagera tous les pays. Mais de nouveaux efforts seront requis pour intégrer davantage les pays en développement au processus des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. C'est pourquoi le Canada finance des séminaires pour aider les représentants des pays en développement à améliorer leurs capacités d'identifier les intérêts économiques de leur pays dans l'Uruguay Round. Deux séminaires régionaux seront organisés à l'intention des responsables africains des politiques commerciales; ces séminaires se tiendront à Nairobi et à Abidjan en septembre 1988.

c) Appui de la réforme politique en Afrique

Il est absolument nécessaire de continuer à offrir d'importants apports de nouvelles ressources pour permettre aux pays africains d'appliquer les réformes politiques nécessaires. La communauté internationale a pris, aux plans bilatéral et multinational, des mesures qui ont grandement contribué à fournir les ressources requises. Mais il ne saurait faire de doute que des ressources plus importantes sont toujours requises. L'Afrique a de grands besoins, et le refus ou l'incapacité d'appuyer adéquatement les efforts des gouvernements africains auront de sérieuses conséquences au plan humain et sur les efforts de redressement déjà entrepris.

Le Canada a agi aux plans bilatéral et multilatéral pour accroître les ressources dont disposent les gouvernements africains pour appliquer des réformes de politique et des mesures d'ajustement structurel. Sur les 5 prochaines années, 45 % de l'ensemble de notre aide bilatérale seront consacrés à l'Afrique.

Le soutien direct de la balance des paiements par l'offre des produits requis ainsi que d'autres formes d'appui de l'ajustement structurel a été intégré à la programmation de l'aide consentie à la plupart des pays africains. Par exemple, pour appuyer les réformes économiques de la Tanzanie, le Canada s'est engagé à fournir une aide supplémentaire en nature dépassant de 30 millions \$ CAN les niveaux traditionnels de décaissement et ce, pour les trois années commençant en 1986-1987. Pour l'année civile 1987, un total de 75 millions \$ CAN a été explicitement alloué pour le soutien de la balance des paiements des pays africains.